DOSSIER: La lecture au collège

7 - INTÉGRATION DU COLLÈGE DANS UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE.

À travers des PAE ou par des alliances spontanées, un nombre croissant de collèges s'impliquent dans une politique locale en faveur de la lecture. On comprend aisément pourquoi...

• Les collèges dans les ZEP ou dans les zones rurales rassemblent des moyens considérables, comparés à l'environnement lui-même. Qu'il s'agisse des locaux, des équipements, des livres ou qu'il s'agisse des compétences pédagogiques, on voit mal que puisse se mettre en oeuvre une politique globale de lecturisation dans leur zone sans que les collèges y tiennent une place prépondérante.

Inversement, on conçoit mal un projet éducatif pour des adolescents qui ne se donnerait pas comme premier objectif d'agir sur le milieu environnant. Ainsi, un collège est un potentiel formidable d'actions dès lors qu'on estime qu'une des meilleures façons d'apprendre, c'est de s'impliquer dans des productions réelles en direction du corps social.

• On voit mal pourquoi, pour ne prendre que cet exemple, élèves et professeurs d'un collège rural ne se fixent pas comme objectif de participer à des animations permanentes en faveur de la lecture directement sur le terrain : expositions itinérantes, animations autour du livre, clubs roman, clubs poésie, présentations de documentaires, interventions dans les écoles élémentaires, auprès des personnes âgées, dans les différents lieux de formation d'adultes, etc.

Ce réseau, établi sur l'ensemble du canton avec le concours d'autres intervenants, donnerait à chaque élève des raisons différentes de rencontrer l'écrit, réduisant ainsi le processus d'exclusion. Les non-lecteurs ne peuvent être touchés par des actions de lecturisation qu'en y participant. Il n'y a rien à espérer en continuant de les prendre seulement pour les destinataires de ces actions, ce qui ne fait qu'accroître l'état d'irresponsabilité dont se nourrit précisément la non-lecture.